

ACTIVITÉS AMBULATOIRES RAA



**FACULTÉ DE MÉDECINE
MONTPELLIER-NÎMES**

*Dr Karim Hamzaoui
Praticien DIM, CHAC*



Présentation de l'activité ambulatoire

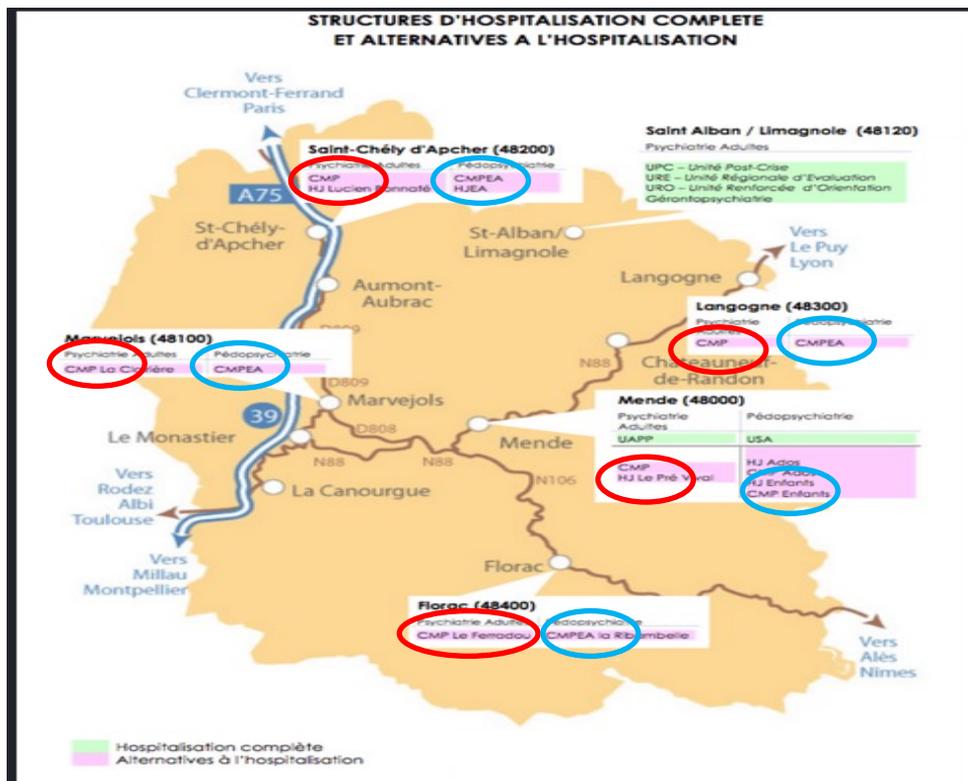
Psychiatrie

Les types de prise en charge en Ambulatoires

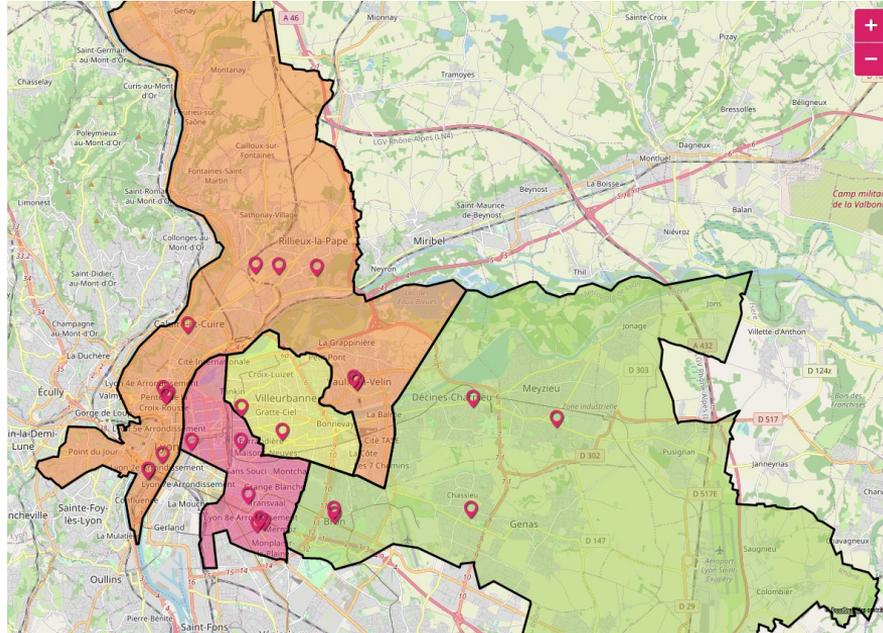


- la politique entreprise dans les années 60 avec la
 - Volonté de garder les personnes en demande de soins psychiatriques sur leur lieu de vie
 - Favoriser le développement de nombreuses autres modalités de soins en ambulatoire
- Chaque secteur de psychiatrie dispose, en dehors de l'hospitalisation complète, de plusieurs lieux de soins répartis sur son territoire :
 - Centre Médico-Psychologique (CMP) environ 2000 en France ,
 - Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP),
 - Autres dispositifs que le CMP et CATTP (psychiatrie liaison..)

Maillage territorial (ex Lozère)



Maillage territorial (ex ch vinatier)



La prise en charge ambulatoire

Le plus souvent, les patients sont vus dans le cadre de consultations en CMP.

➤ Le CMP est une structure

- Extrahospitalière ,
- Accueil en milieu ouvert.
- Accessible à tous,
- Coordination

➤ Le CMP organise des actions

- De prévention,
- De diagnostic,
- De soins ambulatoires
- D'interventions à domicile.

➤ Le CMP peut orienter les patients vers la structure de soins adaptée à sa situation

- Services de l'Éducation Nationale
- Services sociaux et médico-sociaux
- Services administratifs
- EHPAD
- ESAT (établissement et service d'aide par le travail)

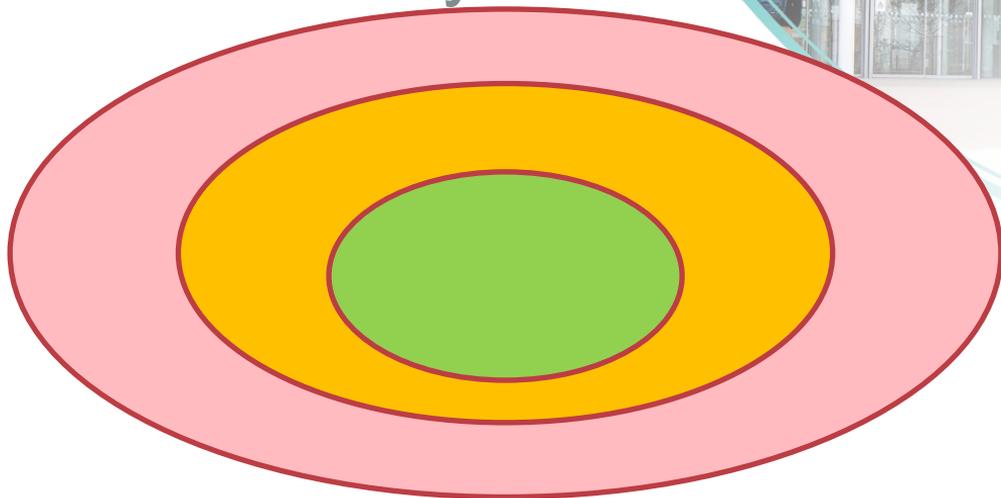
✓ Au CMP Les patients peuvent y consulter équipe pluridisciplinaire

- Médecin ,
- Psychologue ,
- Assistant social,
- Infirmier.



Recueil de l'activité ambulatoire

Psychiatrie



L'activité ambulatoire

- Est incluse
 - L'activité ambulatoire = consultation externe
- Sont exclues (donc pas de recueil rimp) :
 - Les expertise rentre dans la mission d'intérêt général
 - Les actions pour la communauté , Il s'agit mission :
 - Non reliées à une prise en charge de patient,
 - de prévention de développement de réseau dans le territoire,
Seront enregistrées sous forme d'une mission d'intérêt général fichier en parallèle pour ars
 - Les consultations de psychiatrie effectuées sur la voie publique au bénéfice des SDF.

	TYPES D'ACTES	Nombre actions
C01	IC aidants naturels et associations	1 398
C02	IC Milieux hébergements spécifiques	139
C03	IC Milieux du travail	113
C04	IC Milieux soignants	257
C05	IC Milieux scolaires	54
C06	IC Milieux universitaires	299
C07	IC Milieux éducatifs	265
C08	IC Milieux judiciaires ou pénitentiaires	12
C09	IC Collectivités locales ou territoriales	111
C10	IC Grand public	297
C11	IC Réseaux de soins	443
C12-1	IC Mesures judiciaires	226
C12-2	IC Demandes administratives	52
C12-3	IC Autres actions dans la communauté	1 044
C12-4	IC Cellule d'Urgences Médico-psychologique (CUMP)	79
TOTAL	Total général	4 789

Le relevé d'actes ambulatoires

- Pour les prises en charge ambulatoires, il s'agit de relever par patient et par jour, les actes en précisant:
 - **La Mode PEC?**
 - CMP CATTTP AUTRES (FA 30, 31, 32)
 - **OU?**
 - Lieu de l'acte (L01, ... , L11)
 - **Quoi ?**
 - Nature de l'acte (E,D,G,A,R)
 - **Quand ?**
 - La date de l'acte
 - **QUI ?**
 - Catégorie professionnelle de l'intervenant (M,I,P,A,R,E,S,X,Y)
 - **COMBIEN ?**
 - Le nombre d'intervenants
 - **Comment ?**
 - Presentiel visio audio

Résumé par Acte Ambulatoire: RAA

NumIPP	DateNaiss	Sexe	CP	Factiv	UM	N°Secteur	ModelLegalSoins	DateActe	Acte	Lieu	Cat Prof Interv	Nb Interv	Lib	DP	nDFA	DFA	
	09/12/1986	2	30110	30	5703	30G03	1	12/08/2019	E	L01	I	1		F411	0		
	04/07/2003	1	30100	30	5777	30I02	1	29/01/2019	E	L01	P	1		F4300	0		
	19/01/1977	2	30100	30	5705	30G03	1	14/02/2019	E	L01	I	1		F412	3	2632	Z631 Z820

- **Numéros FINESS**
- **Numéro IPP (doit suivre le patient Hospt et CMP)**
- **Numéro de secteur ou de dispositif intersectoriel**
- **Numéro d'unité médicale**
- **Mode PEC**
- **Mode légal**
- **Date de naissance du patient**
- **Sexe du patient**
- **Code postal de résidence**
- **Diagnostic principal ou motif de prise en charge principal**
- **Diagnostics et facteurs associés (difficile: ...)**
- **Date de l'acte**
- **Lieu de l'acte**
- **Nature de l'acte (EDGAR)**
- **Catégorie professionnelle de l'intervenant (MIPARESXY)**
- **Nombre d'intervenants**
- **Modalite de réalisation de l'actes**
- **Indicateur d'activité libérale**

■ **Structure**

■ **Accueil / par lieu de consult**

■ **décrivant le patient**

décrivant chaque acte réalisé

■ **Intervenants**

Mode de PEC

Ambiguïté des libellés des Mode PEC : «Lieu» vs «Equipes/Modalité de Prise en charge»

- Pour les prises en charge ambulatoires :

- Prise en charge par CMP  Code 30
- Prise en charge en Ambulatoire par d'autres dispositifs que le CMP et CATTP et soins (psychiatrie de liaison)  Code 31
- Prise en charge par CATTP  Code 32

- Commentaires

accueil et soins en prise en charge par le centre médicopsychologique (CMP) ;

- Ne fait plus référence à un lieu de réalisation mais à une équipe
 - Redondant avec la détermination du lieu de l'acte
 - Séquelle des systèmes d'infos parallèles (SAE-RIM Psy)

Mode PEC en ambulatoire



❑ Mode PEC 30 : Accueil et soins en centre médicopsychologique (CMP)

- Un unité d'accueil et d'orientation en milieu ouvert, organisant des actions :
 - Prévention , de diagnostic,
 - Soins ambulatoires,
 - Interventions
- d'une population.



Mode PEC en ambulatoire

- Mode PEC 31 : Accueil et soins dans un lieu autre que le CMP et le CATTP
 - Accueil et soins dans un lieu autre que le CMP et le CATTP. Cela concerne notamment la psychiatrie de **liaison dans d'autres champs** : établissement sanitaire ou **médicosocial**.
 - L'Equipe Mobile de Précarité Psychiatrique
 - Urgences SAU

- Mode PEC 32 : Accueil et soins en centre d'accueil thérapeutique à **temps partiel** (CATTP)
 - Un **Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)** est une unité de soins visant à **maintenir ou à favoriser une existence autonome** par des actions de soutien et de thérapeutique de **groupe**.

Spécialisation de la prise en charge

- Pour les prises en charge en ambulatoire,
 - dans milieu pénitentiaire sont ainsi codées :
 - *32S Prise en charge par le CATTP en établissement pénitentiaire.*
 - *31S Prise en charge en ambulatoire par d'autres dispositifs que le CMP et le CATTP en établissement pénitentiaire.*
 - Cette Mode PEC couvre les dispositifs de prises en charge ambulatoires de type équipes mobiles ou de liaison en psychiatrie périnatale
 - *31P Prise en charge en ambulatoire, en psychiatrie périnatale, par d'autres dispositifs que le CMP et le CATTP*

Les lieux de réalisation des actes: lieu (Où ?)

L01	Centre Médico Psychologique (CMP)
L02	Centre de consultations externes de psychiatrie dans l'établissement (ex service d'hospitalisation psy..)
L03	Etablissement social ou médico-social sans hébergement (MDA)
L04	Etablissement scolaire, crèche ou centre de formation
L05	Protection Maternelle Infantile
L06	Etablissement pénitentiaire
L07	Domicile du patient (en dehors du cadre HAD psy) HAD MCO ou substitut du domicile (incluant les appart thérapeutique, placements familiaux non sanitaires)
L08	Etablissement social ou médico-social avec hébergement (y compris maisons de retraite)
L09	Unité d'hospitalisation (MCO-SSR-USLD)
L10	Unité d'accueil d'un service d'urgence (SAU) MCO
L 11	Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP)
L 12	Unité d'accueil des urgences psychiatrie, hors SAU
L 13	Autres Lieux d'accueil et structures de prises en charge (Centres de santé, Cabinets libéraux, Maison de santé pluridisciplinaire, pharmacies)

Création valeur

- L09 : unité d'hospitalisation et consultations (MCO, SSR, USLD)
 - Modification du libellé
- L14 : Autre établissement de psychiatrie
 - La création de ce code de lieu répond au développement de prises en charge réalisées par des équipes de psychiatrie au bénéfice de patients pris en charge dans d'autres établissements de psychiatrie.
- LNA : Lieu Non Attendu
 - Les actes de Démarche, de Réunion et d'Expertise psychiatrique – réalisés par définition en l'absence du patient – ne requièrent pas de ce fait de préciser un lieu de présence du patient.
La valeur « LNA Lieu Non Attendu » sera codée pour ces actes.

Ambulatoire : EDGAR (Quoi ?)

- Nature
 - Entretien  code E
 - Démarche  code D
 - Groupe  code G
 - Accompagnement avec/sans déplacement  code A
 - Réunion clinique pour un patient  code R

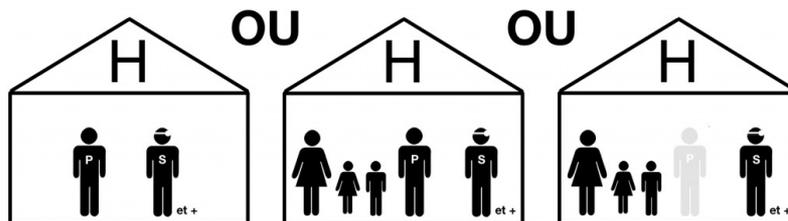
- Indicateur d'activité libérale :  code L

Coder l'activité réalisée et non l'activité prévue.

Pb des patients non venu

E = Entretien

- Traduction : Un entretien c'est un acte fait en présence d'un seul patient, en présence d'un seul patient avec son entourage proche, ou en présence de l'entourage proche sans le patient :
- **Interaction verbale**



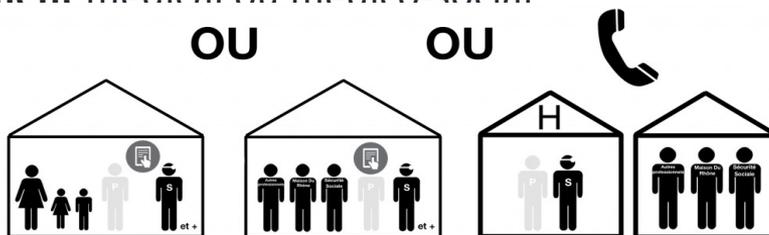
E = Entretien

- Réalisé par un ou plusieurs intervenants
- Toujours effectué en **présence d'un seul patient** à la fois, **avec ou sans la présence de ses proches**
 - la consultation, l'entretien et l'examen physique
 - la psychothérapie individuelle
 - les rééducations (psychomotrice, orthophonique)
 - les bilans et tests
 - les soins
 - Acte à visée diagnostique, évaluative ou thérapeutique
- Par dérogation, l'entretien avec la famille ou des proches en l'absence du patient sera enregistré comme un entretien, au nom du patient.
- Dans le cas d'entretiens avec une famille ou un proche, **s'il n'existe pas de patient identifié (signalement)**, le thérapeute devra désigner un des membres comme étant le patient.
- Par convention, un acte effectué en présence de plusieurs patients désignés (psychothérapies familiale ou de couple par exemple) relève de la catégorie "groupe"

D = Démarche

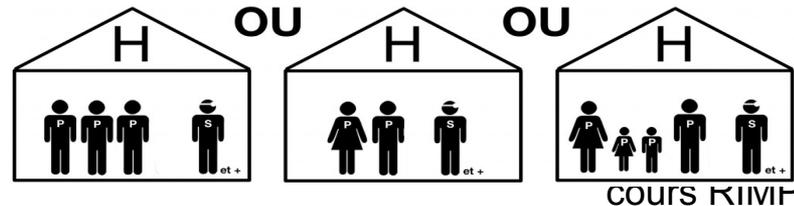
Action effectuée auprès d'un tiers par un ou plusieurs soignants à la place du patient et **hors de sa présence**, en vue de l'obtention d'un service ou d'un droit

- Effectuée le plus souvent par les assistantes sociales Il peut s'agir aussi d'interventions auprès de l'environnement familial, social et médico-social du patient, en son absence, afin :
 - de prendre des **mesures sociales**
 - d'effectuer un **placement** médical ou médico-social
 - de participer au proj



G = Groupe

- Acte thérapeutique réunissant plusieurs patients
 - réalisé par un ou plusieurs soignants
 - avec unité de temps et de lieu
 - et avec ou sans utilisation d'une médiation
- Cette règle induit que les psychothérapies familiales ou les psychothérapies de couple par convention « groupe »
- Acte prévu dans le projet de soin personnalisé du patient (pas les activités occupationnelles)
- Les activités effectuées dans le cadre de la réinsertion scolaire ou professionnelle, ainsi que les activités et les sorties organisées ponctuellement relèvent de cette catégorie
 - Sociothérapie
 - Ergothérapie ou art-thérapie



A = Accompagnement

- un accompagnement c'est "prendre le patient par la main", et l'aider à faire quelque chose (exemple : visiter une maison de retraite, accompagner le patient faire ses courses, etc).
- Action définie sous le terme global de "soutien de proximité" :
 - être avec le patient
 - le soutenir dans son environnement personnel pour l'aider à accomplir les actes de la vie ordinaire
- Différent de la démarche qui est effectuée à la place du patient
- Le relevé de l'accompagnement se réfère à :
 - un **patient présent**
 - au **lieu de départ** de l'acte et non à son lieu de destination
- L'accompagnement peut occasionner un déplacement



SUPERMARCHÉ
TRANSPORTS EN COMMUN
ETC.



Prise en charge conjointe Parents-Bébé

- Pour décrire les actes ambulatoires de prises en charge conjointe parents-bébé(s), la nomenclature de natures d'actes EDGAR est enrichie par la création de l'acte :
 - *GP Prise en charge conjointe Parents-Bébé(s).*
Cet acte nécessite la présence du bébé et au moins un des 2 parents.
- Chacun d'entre eux, bénéficiant de la prise en charge, se verra affecté un actes
 - **Nb** : Cet acte est à différencier de la prise en charge dans le cadre des thérapies familiales ou des Groupes thérapeutiques « classiques » qui continueront à être codés par « G : Groupe »
- **traçabilité des prises en charge dans les dossiers médicaux et administratifs de chacun des patients.**

X Téléexpertise psychiatrique

- ❖ Permet à un professionnel de santé de solliciter à distance l'avis d'un ou de plusieurs confrère
- ❖ Hors presence du patient
- ❖ Afin de mieux décrire la téléexpertise psychiatrique dont peuvent bénéficier les patients, la nomenclature de nature d'acte EDGAR est enrichie par la création de l'acte suivant :

Cet acte est à différencier de l'acte d'expertise psychiatrique « médicolégale » qui reste hors champ du RIM-P.

Entretien famille

- La variable « Nature de l'acte » est enrichie, par les 2 actes suivants :
 - EF : Entretien individuel en présence des proches ou de la famille ou du représentant légal
 - EA : Entretien avec les proches ou la famille ou du représentant légal et en l'Absence du patient

Entretien mixte / courrier

- Création de la valeur « M Mixte »
 - La valeur « M Mixte » est codée uniquement lorsque le patient bénéficie d'un acte réalisé par au moins 2 intervenants dont au moins **1 intervenant est présent physiquement auprès du patient et l'autre par vidéo.**
- La valeur « C Courrier »
 - concerne tous les types de courriers, qu'ils soient sous format électronique / dématérialisé ou papier et peut être utilisée pour les actes de Téléexpertise psychiatrique ou de Démarche.

R = Réunion

- Une réunion pour un patient
 - **regroupe plusieurs professionnels** autour du cas d'un patient particulier, à l'occasion d'un problème qui induit une réflexion spécifique sur le **projet de soin du patient**.
 - réunit des soignants **en l'absence du patient**
 - peut inclure un ou plusieurs tiers extérieurs à l'institution, **qui ne seront pas alors enregistrés dans le nombre des intervenants**
- Cette réunion diffère de la réunion de synthèse au cours de laquelle les cas de différents patients sont étudiés.
- Remarque: Si un seul soignant pour une réunion pour le patient avec des personnes extérieures: il s'agit de coder l'acte en démarche=



Les lieux de réalisation des actes: lieu (Où ?)

- Dans le cas des actes de Démarche et de Réunion
 - actes par définition réalisés en l'absence du patient,
 - le lieu à coder sera à défaut, celui de la prise en charge du patient : CMP, CATTP, Domicile, Etablissement médicosocial, etc...
- Dans le cas des actes d'Accompagnement avec déplacement,
 - le lieu au départ de la prise en charge qu'il convient de coder

MODALITE DE REALISATION

- Pour chaque acte effectué, il convient d'indiquer sa modalité de réalisation, en présentiel ou à distance.
 - Acte réalisé en présentiel code P
 - Acte réalisé à distance, par Audio code A
 - Acte réalisé à distance, par vidéo code V

la grille des intervenants Qui? “MIPARESXY”

Si deux médecins, on code M
Si deux infirmières, on code I...

CATEGORIE PROFESSIONNELLE DE L'INTERVENANT	CODE
Membres du corps médical	M
Infirmiers et encadrement infirmier	I
Infirmier de pratique avancée	V
Psychologues	P
Assistants sociaux	A
Personnel de rééducation (ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste)	R
Personnel éducatif ((aide medico psychologique, moniteur éducateur, éducateur spécialisé)	E
Autres intervenants soignants (dont aides-soignants)	S
Plusieurs catégories professionnelles dont membres du corps médical	X
Plusieurs catégories professionnelles sans membres du corps médical	Y

Nombre d'intervenants

- Pour chaque acte, il s'agit de préciser (par un chiffre) le nombre de professionnels qui participent à la prise en charge décrite
- Seuls sont à relever les intervenants rémunérés par l'établissement sur une dotation sanitaire
 - salariés ou intervenants payés par l'établissement sous la forme d'une
 - rémunération à l'acte ou par le biais d'une convention

Exemple de saisi

PATIENT*: Groupé  ←

DEMANDE
Unité*: →
Demandeur*: ←

RÉALISATION
Unité*:   ←
Opérateur*:

Associés:

ACTE
CCAM Local CSARR Local
Code Code local Libelle local

code	Libellé
-	Trajet (hors RIMp) ←
-	Téléphone (hors RIMp)
A	A Accompagnement (avec ou sans déplacement)
D	D Démarche
E	E Entretien
E	E Injection retard ←
E	E Traitement
G	G Groupe
G	G Groupe Atelier Thérapeutique
R	R Réunion clinique pour un patient

Acte*: 

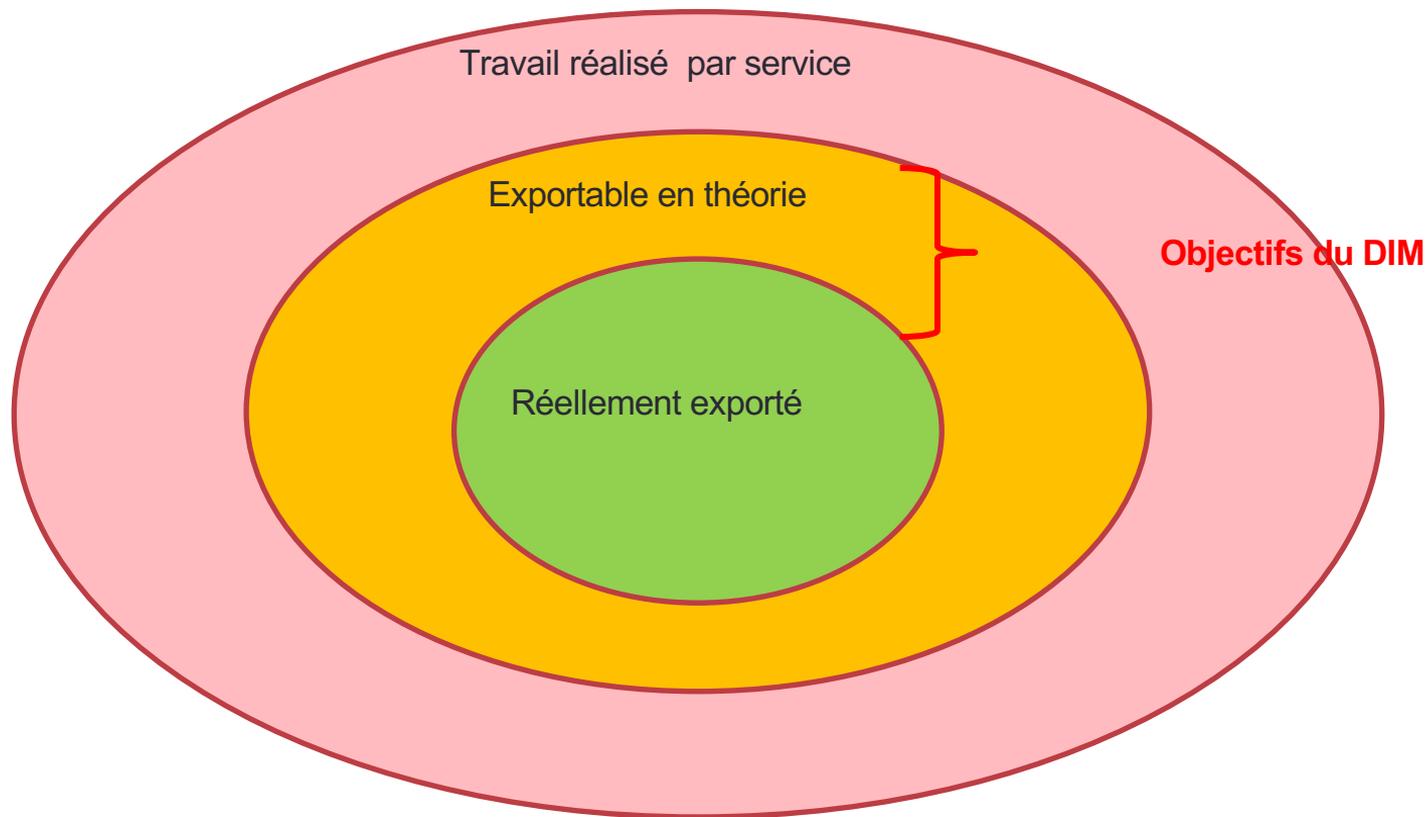
INFORMATION
Date*: **Heure***: **Durée***:
Lieu de prise en charge:  
Séjour*: ←

NOTE DU RDV **COMPTE RENDU DE L'ACTE**

→

EDGAR peut être déclinée en interne

L'activité ambulatoire



Renseignement dans DPI

- La plupart des dossiers patients informatisés vont générer automatiquement à partir de la fiche intervenant du login + Mdp
 - la date de l'acte,
 - Intervenant .
 - Profession
- Inutile de rappeler que ces données sont réductrices de la réalité, mais elles ont le mérite d'exister.
- Ces combinaisons d'indicateurs sont exportées à l'ARS, et permettent de montrer aux tutelles de santé que la psychiatrie se fait hors les murs.

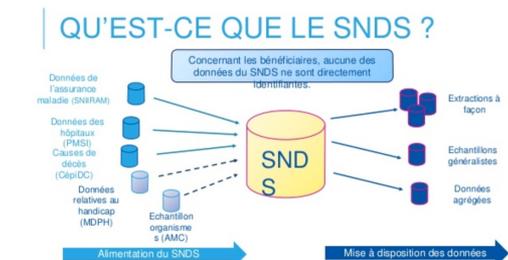
RAA

NumIPP	DateNaiss	Sexe	CP	Factiv	UM	N°Secteur	ModeLegalSoins	DateActe	Acte	Lieu	Cat Prof Interv	Nb Interv	Lib	DP	nDFA	DFA	
	09/12/1986	2	30110	30	5703	30G03	1	12/08/2019	E	L01	I	1		F411	0		
	04/07/2003	1	30100	30	5777	30I02	1	29/01/2019	E	L01	P	1		F4300	0		
	19/01/1977	2	30100	30	5705	30G03	1	14/02/2019	E	L01	I	1		F412	3	Z632	Z631 Z820
	04/02/1953	1	48220	31	5703	30G03	1	08/02/2019	E	L07	I	1		F200	1	F302	
	15/07/1967	1	30100	31	5702	30G03	1	16/07/2019	R	L01	X	0		F419	1	Z652	
	16/02/1979	2	30140	30	5705	30G03	1	11/09/2019	E	L01	I	1		F419	1	Z630	
	30/05/2011	1	30140	30	5773	30I02	1	03/04/2019	E	L01	P	1		F939	0		
	22/04/2010	1	30100	30	5773	30I02	1	30/01/2019	E	L01	M	1		F419	0		
	23/10/1960	2	30520	32	5716	30G03	1	16/01/2019	G	L11	I	3		F319	1		
	23/10/1960	2	30520	32	5716	30G03	1	22/01/2019	G	L11	I	3		F319	1		
	23/10/1960	2	30520	32	5716	30G03	1	23/01/2019	G	L11	I	3		F319	1		
	23/10/1960	2	30520	32	5716	30G03	1	29/01/2019	G	L11	I	3		F319	1		
	23/10/1960	2	30520	32	5716	30G03	1	30/01/2019	G	L11	I	3		F319	1		
	23/10/1960	2	30520	32	5716	30G03	1	05/02/2019	G	L11	I	3		F319	1		
	30/09/2012	1	30122	30	5773	30I02	1	05/02/2019	E	L01	P	1		F439	0		
	23/10/1960	2	30520	32	5716	30G03	1	12/02/2019	G	L11	I	3		F319	1		
	23/10/1960	2	30520	32	5716	30G03	1	13/02/2019	G	L11	I	3		F319	1		
	23/10/1960	2	30520	32	5716	30G03	1	19/02/2019	G	L11	I	3		F319	1		

Les limites du RAA

- Le relevé de l'activité ambulatoire décrit les actes effectués au bénéfice direct d'un patient. Il n'a pas pour but
 - De viser l'exhaustivité du recueil du travail des services
 - D'évaluation la charge de travail des soignants et des médecins
 - De définir ou justifier la pris en charge le patient ou l'organisation
 - De mesurer le temps de travail et temps perdus (rdv non honoré, trajets téléphone)

VID-IPP



- Problématique avant 2020:
 - R3A n'étaient connectables entre eux et aux RPSA qu'au sein d'un même ETB via IPP (propre à etb)
 - Patients suivi en ambulatoire exclusivement impossible à chainer au reste des données du *Système National des Données de Santé (SNDS)*
- Objectif Chainage de l'activité ambulatoire exclusive / Améliorer
 - Description des parcours des patients,
 - Identitovigilance
 - Obligation de la mise en place de l'identifiant national de santé (INS) en 2021
- Méthode / Nouveau fichier (local = non transmis à l'ATIH) associant :
 - IPP N° Sécurité sociale,
 - Date de naissance, rang de naissance
 - sexe, rang bénéficiaire,
 - NIR individuel

VID-IPP

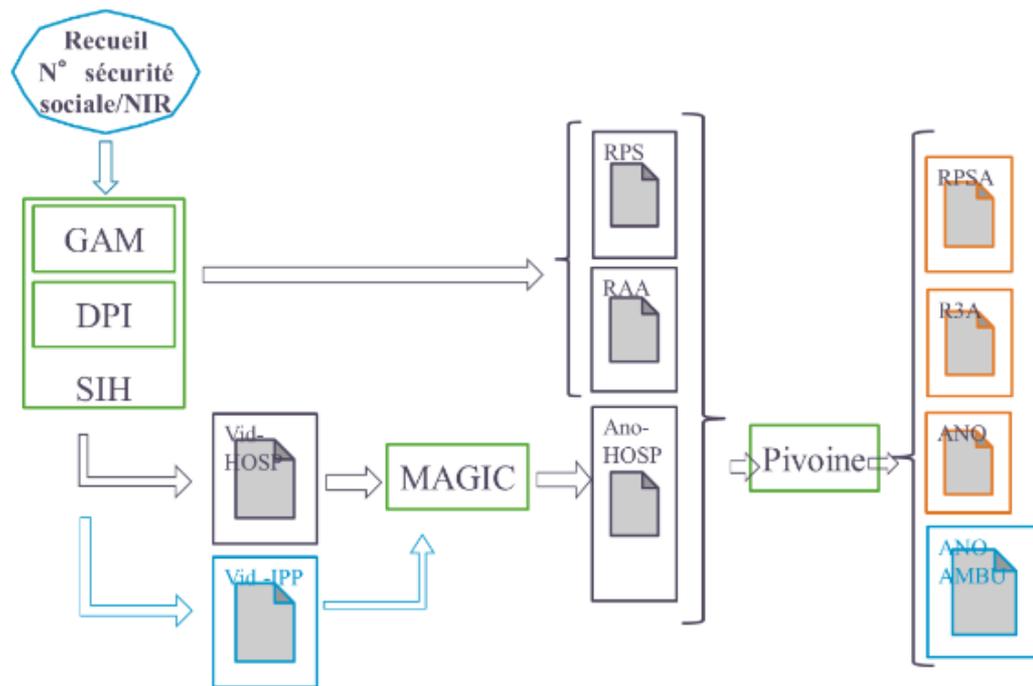


Figure 1 : Schéma recueil et traitement RIM-P

Prise en charge ambulatoire

	Année en cours	Année n-1	Evolution (%)
Nb résumés activité ambulatoire transmis	42 149,00	39 581,00	6,49
Nb de R3A transmis avec anomalie	0,00	5 149,00	-100,00
Patient: Nb patients	3 612,00	3 516,00	2,73
Patient: Age moyen	41,49	42,04	-1,31
Patient: Age<18 ans (%)	25,61	24,30	5,42
Patient: Sexe masculin (%)	49,26	47,69	3,28
Patient: Nb patients en soins sans consentement	68,00	36,00	88,89
Acte: Nb actes en soins sans consentement	1 097,00	783,00	40,10
Acte: Nb moyen codes diagnostiques associés par résumé	0,25	0,23	11,16
Acte: Nb codes diagnostiques distincts de type symptôme	33,00	21,00	57,14
Acte: Nb codes diagnostiques distincts de cause externe	80,00	58,00	37,93
Acte: Nb codes diagnostiques distincts de pathologie mentale	328,00	319,00	2,82
Acte: Nb codes diagnostiques distincts de pathologie somatique	109,00	80,00	36,25

Merci pour votre attention,

- A VOS EXERCICES...!